

PERMANENCE MNT

MNT SANTÉ

**Approuvée par
les agents, les collectivités...
...et leur porte-monnaie**

PERMANENCE COS CASTRES
Maison des associations
Place du 1^{er} mai – 81100 CASTRES

Le 14 novembre 2018 de 10H00 à 12h30

Inscription :

<https://doodle.com/poll/qggtkacf6cgwdxmvh>

**3 MOIS* DE COTISATION
OFFERTS**

Garanties à effet immédiat

**...Et récompensée
par les experts**



Être utile est un beau métier

GRUPE **vyv**

SANTÉ

PRÉVOYANCE

SERVICES

* 3 mois de cotisation offerts la 1^{re} année en Santé, en cas d'adhésion à une protection MNT Santé (hors Hospitalisation seule) entre le 01/09/2018 et le 31/12/2018 (cachet de la Poste faisant foi pour les adhésions transmises par voie postale) quelle que soit la date d'effet du contrat. Offre réservée aux agents territoriaux de moins de 60 ans, quel que soit leur statut, et non adhérents MNT en Santé au cours des 12 derniers mois et 24 mois si vous êtes parrainé. Offre non cumulable avec d'autres offres en cours. Voir conditions auprès de votre conseiller MNT.

Mutuelle Nationale Territoriale - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirène sous le numéro SIREN 775 678 584. AFPOPR18. Document à caractère publicitaire.